



Master 1 – MR112 00A

Sciences humaines et sociales parcours GRH et sociologie

Descriptif des modules obligatoires

Management de l'entreprise et gestion des ressources humaines

FPG001 - 4 ECTS

Ce cours a pour objectif d'explicitier les missions de la gestion des ressources humaines pour le fonctionnement d'une organisation. Il fait un tour d'horizon de la variété des problématiques de gestion des ressources humaines et apporte les fondements théoriques permettant d'aborder ces problèmes.

Sociologie du travail et de l'emploi

AST106 - 6 ECTS

Ce cours a pour objectif d'introduire les élèves à l'analyse sociologique du travail et du marché du travail. Il se développe en deux temps principaux. Un premier bloc est consacré au travail proprement dit. On y aborde les thèmes suivants : ce que travailler veut dire, les grandes étapes historiques du travail, les rationalisations du travail, technique et organisation du travail, qualifications et compétences et, enfin, le lien entre travail, culture et institutions. Un second bloc est dédié à l'analyse sociologique de l'emploi et du marché du travail. Y sont abordées successivement les questions suivantes : la construction sociale de l'emploi, les inégalités sur le marché du travail, les parcours dans l'emploi, chômage et chômeurs, protection sociale et politiques d'emploi.

Concevoir et mettre en œuvre les pratiques RH

FPG102 - 6 ECTS

Ce cours a pour but de présenter les différentes techniques et fonctions de la gestion des ressources humaines. Il présente les techniques, leurs éléments de variabilité contextuelle. Il examine les fondements de ces différentes pratiques et leurs conditions d'utilisation.

Sociologie des relations professionnelles

AST117 - 6 ECTS

Les différents thèmes abordés :

- 1) analyse et description des modes de construction socio-historique des systèmes de relations professionnelles français et étrangers ;
- 2) sociographie des organisations syndicales et patronales en France, en Europe et aux États-Unis ;
- 3) présentation des modes de régulations propres au champ des relations professionnelles (conflits, négociations) et des tendances contemporaines ;
- 4) lien entre relations professionnelles et gestion des ressources humaines ;
- 5) la construction de l'Europe sociale.

Technologie de l'information, de la communication et GRH

FPG105 - 4 ECTS

Ce cours examine les problématiques de développement des systèmes d'information en GRH. Il montre les évolutions de la fonction qui leur sont liés. Il présente les possibilités et limites d'évolution de la fonction du fait des technologies de l'information.

Les nouvelles approches de la sociologie des organisations

AST110 - 4 ECTS

L'objectif de cet UE est de développer les nouveaux courants théoriques qui prennent le relais des fondements de la sociologie des organisations (analyse stratégique, analyse contingente, analyse en termes d'identité et de culture) pour les interroger à partir de trois points d'entrée :

- l'innovation et le changement (ex. le projet, les processus d'innovation, etc.) ;
- les liens dans les organisations (le pouvoir, la confiance, les dispositifs de gestion, les réseaux etc.) ;
- l'apprentissage et le savoir (apprentissage organisationnel).

Seront ainsi développés les théories sur l'innovation (Alter, mais aussi la sociologie de la traduction), la théorie des conventions (développée par les économistes et les sociologues), les apports spécifiques des sciences de gestion, les théories sur l'apprentissage organisationnel.

Sociologie économique

RSV202 - 4 ECTS

Cet enseignement se propose de fournir des éléments d'analyse permettant aux étudiants de mieux comprendre les mutations contemporaines en mobilisant les acquis de la socio-économie ou de la sociologie économique qui a connu une renaissance dans les dernières décennies. Il s'agit en l'occurrence de renouer avec une orientation de recherche qui avait été fortement présente à l'origine de la sociologie : la réflexion sur les rapports entre économie et société. L'orientation adoptée consiste à mettre l'accent sur la pluralité des modes de production, des systèmes économiques comme des définitions de l'économie et du social. L'étude de ces variations dans le temps et dans l'espace amène à souligner que les faits économiques peuvent être abordés comme des constructions sociales. La démarche historique et comparative qui est privilégiée vise ainsi à éclairer un certain nombre de questions très prégnantes dans les débats du présent (effets de la globalisation et du développement des services ; devenir des droits économiques et sociaux dans ce contexte ; relations entre démocratie, cohésion sociale et sécurité publique ; articulations entre performances économiques, évolution de l'emploi et de la protection sociale, etc.).

Méthodologie de la recherche I

AST221 - 2 ECTS

L'objectif de ce module est d'introduire une réflexion sur le sens et la pertinence de différentes formes d'analyse du travail en fonction des objectifs des recherches, des terrains d'étude et des types de problèmes traités. Il s'agit bien d'une réflexion et non pas d'un entraînement à des techniques qui sont considérées comme acquises antérieurement.

Cette réflexion se développe selon trois axes :

- les différentes approches en analyse du travail : situation d'ensemble - centrage sur des situations de travail bien localisées, observations, enquêtes, verbalisations, simulations, expérimentations, etc. ;
- la mise en perspective et la thématization de la recherche en rapport avec le champ des connaissances (bibliographie) ;
- la mise en forme des recherches (exposé, rédaction, publication).

Projet de mémoire ou mémoire de stage

UA232A - 14 ECTS

En M1, l'étudiant·e doit produire un mémoire (50 pages environ, annexes non comprises) qui peut être conçu selon deux modalités : à partir d'un travail réflexif et argumenté sur ses expériences professionnelles antérieures (à l'aide de différentes grilles d'analyses existantes), ou d'un travail de recherche sur un sujet choisi en concertation avec l'enseignant (analyse d'un problème social, d'une organisation ou de pratiques sociales). Le mémoire de M1 est conçu comme une première étape menant vers l'aboutissement d'un travail de recherche véritablement achevé en M2. Rien n'oblige cependant l'élève à conserver un même sujet d'étude en M1 et en M2.

Responsables pédagogiques :

Catherine Bourgeois, *maîtresse de conférences*

sociologie.cnam.fr
lise-cnrs.cnam.fr

Contact

Jocelyne Bugnot,

gestionnaire administrative et pédagogique

01 40 27 24 31

jocelyne.bugnot@lecnam.net

masters.sociologie@cnam.fr